



Les tiques privilégient les parties du corps chaudes et bien irriguées.
Comment couper l'appétit de ces dangereux suceurs de sang?

- Protégez-vous en portant des vêtements couvrants et en utilisant des produits anti-tiques à chaque sortie en plein air.
- Au retour, examinez votre corps afin de vérifier l'absence de tiques.
- Retirez les tiques à l'aide d'une pince à épiler, d'un tire-tique spécial ou de vos ongles et désinfectez l'endroit de la piqûre. Notez la date de manière à pouvoir fournir ce renseignement en cas de complications ultérieures.
- Consultez votre médecin généraliste si des rougeurs apparaissent à l'endroit de la piqûre.
- Les piqûres de tiques peuvent provoquer des méningites (FSME).

Infos complémentaires: suva.ch/tiques

Suva

Case postale, 6002 Lucerne, tél. 058 411 12 12
Commandes: www.suva.ch/55233.f, référence 55233.f

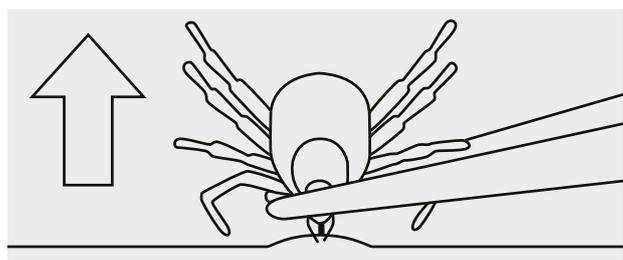
suva

Où les tiques piquent-elles le plus souvent?

Les tiques sont aux aguets dans les taillis et les broussailles en lisière de forêt et en bordure de chemin ou sur les feuilles et dans les herbes folles jusqu'à une hauteur de 1,5 m au-dessus du sol. Portez des vêtements de couleur claire couvrant tout le corps en été aussi. Vaporisez un spray antitiques sur vos vêtements et les parties du corps non couvertes. L'Office fédéral de la santé publique recommande également de se faire vacciner chez son médecin de famille ou dans une pharmacie avant le début de la saison.

Comment retirer une tique?

Saisissez la tique à sa base d'une pince à épiler, d'un tire-tique spécial ou de vos ongles et arrachez-la à la verticale de la surface cutanée. Désinfectez l'endroit de la piqûre et consultez un médecin en cas de rougeurs ou de symptômes de maladie. Examinez avec soin votre corps et vos vêtements pour exclure la présence d'autres tiques.



Piqûre de tique: qui paie?

Le cas est pris en charge par l'assurance-accidents. Une piqûre de tique est une «atteinte dommageable, soudaine et involontaire, portée au corps humain par une cause extérieure», à savoir un accident (lésion cutanée à risque d'infection). Une consultation chez le médecin est indispensable pour le remboursement des frais de maladie et de traitement.